

Retour rapide sur les temps forts de cette année qui s'achève et sur la réalisation des projets qui avaient été annoncés après le vote du budget.

En avril, l'inauguration de la place de l'Église et le dévoilement de la statue du monument aux Morts, le soleil aidant, a été un vrai succès.

En juin, le nouvel aménagement de la place a contribué à la réussite de la Fête de la Musique, manifestation menée en partenariat avec l'association La Torpésienne et le Mouv'Ado, et toujours avec une météo clémente !

Au début de l'été, les retransmissions des matchs de la coupe du monde de football, avec l'heureuse issue que l'on sait, ont fait vivre des moments chaleureux et conviviaux aux amateurs et supporters.

Le 11 novembre, pour la fin des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, la participation des élèves des classes de Mme Lément et de M. Boyau, outre l'émotion qu'elle a suscité, a rassemblé

beaucoup de Torpésiens devant le monument.

Pour ce qui est des projets annoncés, à l'exception de la création de places à bois pour lesquelles nous venons seulement d'avoir la notification d'une partie des subventions, ils ont été menés à bien ou sont sur le point d'être achevés. C'est le cas des travaux d'aménagement du parking rue du Château qui ont démarré avec du retard et devraient être achevés pour la fin de l'année. La couche de roulement sera posée lorsque les centrales d'enrobés auront repris leur activité.

Dans le contexte troublé que nous avons vécu ces dernières semaines et face au rejet exprimé des institutions et des élus, croyez bien, qu'à notre modeste niveau, nous œuvrons pour le bien commun. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous donnons rendez-vous le 11 janvier à la salle polyvalente.

L'Équipe municipale.

## Dates à retenir

Comprendre et s'interroger sur les conduites à risques et addictives. Une tentative de réponse au travers de deux spectacles de théâtre/impro à destination des familles et des adolescents.

Représentations à Boussières et Montferrand-le-Château les 15 février et 8 mars 2019, à l'initiative des communes de Boussières, Chemaudin et Vaux, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes. (Voir au V°)

## MODIFICATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir de 2019, le ramassage des poubelles grises aura lieu tous les 15 jours et non plus chaque semaine comme actuellement. Il se fera en alternance avec la levée des bacs jaunes.

Cette mesure part du constat que 85% des bacs gris n'étaient pas présentés à chaque levée et également dans le souci de maîtriser les coûts de traitement des O.M.

Ainsi les secteurs relevant de cette mesure ne subiront pas de hausse de la redevance.

## RÉFORME DES MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 crée un répertoire électoral unique géré par l'INSEE et mis à jour en continu, duquel seront extraites les listes électorales avant chaque scrutin.

Principaux changements induits : édition de nouvelles cartes d'électeur comportant l'identifiant national d'électeur ; les inscriptions se feront désormais « au fil de l'eau », la date limite d'inscription pour pouvoir participer

à un scrutin est modifiée. Ainsi, contrairement aux années précédentes, la date butoir du 31 décembre n'a plus lieu d'être.

À partir de 2019, les inscriptions pourront se faire jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin. Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, **une permanence sera assurée à la**

**mairie le samedi 30 mars 2019 de 10 à 12 heures.** Les commissions administratives sont supprimées et remplacées par une commission de contrôle communale composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le préfet et d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

## Présentation des vœux de la municipalité

Vendredi 11 janvier 2019 à 18 h 30  
Salle polyvalente

## TRANSFERTS DES COMPÉTENCES VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après le transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon des compétences urbanisme en 2017, eau, assainissement et eaux pluviales au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (transfert qui anticipait la date limite fixée par la loi), ce sont les compétences voirie et éclairage public qui seront transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ces transferts sont cette fois-ci la conséquence de la transformation prochaine de la communauté d'agglomération en communauté urbaine.

Cette transformation est liée à la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté qui a enlevé son statut de capitale régionale à Besançon. En contrepartie, la loi permettait à l'intercommunalité de devenir communauté urbaine.

### PROJET ARTOTHÈQUE ET MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE

L'ASCAP (Association Sportive Culturelle Automobiles Peugeot) de Montbéliard met à disposition des communes et des associations un fonds de 1400 œuvres d'artistes. Ainsi, neuf œuvres sur le thème des animaux sont exposées à l'école depuis la rentrée.

Le projet pédagogique proposé par les enseignants aux élèves maternelle et élémentaire porte sur la découverte, la réflexion, l'expression et le ressenti de l'œuvre.

Ces œuvres et les réalisations artistiques des élèves inspirées de celles-ci sont à découvrir lors du Marché de Noël de l'école le vendredi 21 décembre à partir de 16h45 à la salle polyvalente

Expositions et marché ouverts à tous.

Venez nombreux !

#### Secrétariat de mairie :

##### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 - 12 h • Mardi : 14 - 17 h

• Jeudi : 13 - 17 h

##### PERMANENCE URBANISME

Le JEUDI UNIQUEMENT

##### CONTACTS MAIRIE

03 81 58 65 61 / mairietorpes@torpes.fr

#### WWW.TORPES.FR

##### Permanence du maire

Mardi et jeudi : 15h / 16 h 30

Samedi matin sur RDV.

Après l'extension de son périmètre à 15 nouvelles communes (dont Saint-Vit) en 2017, c'est une montée en puissance de notre intercommunalité.

Afin d'impliquer davantage les élus communaux, une nouvelle forme de gouvernance qui vient renforcer le rôle des secteurs a été inventée par les délégués communautaires.

#### La place et le rôle des élus dans la gouvernance :

Le périmètre de l'Agglo a été divisé en 8 secteurs. Nous appartenons au secteur Sud-Ouest avec les communes de Grandfontaine, Montferrand-le-Château, Thoraise, Avanne-Aveney, Rancenay, Busy, Vorges, Boussières et Osselle-Routelle.

#### Le comité de secteur :

Il est composé de deux vice-présidents (élus par les délégués communautaires de chaque commune) un délégué communautaire, un référent voirie et un référent eau/assainissement par commune. Parmi les délégués communautaires sont ensuite désignés un référent de secteur pour les compétences transférées.

C'est le lieu où sont présentés et débattus les investissements à réaliser par secteur, aujourd'hui pour les réseaux eau et assainissement, demain pour la voirie.

Nous aurons l'occasion d'y revenir lors d'une prochaine publication.

### EXONÉRATIONS

#### DE LA TAXE D'HABITATION

Bilan pour la première année d'exonérations totales ou partielles de la taxe d'habitation. Sur 407 foyers fiscaux recensés au titre de la TH dans la commune, 285 ont bénéficié de la « réforme Macron », soit 70,02%. Cette donnée est mise en parallèle avec le nombre total d'exonérés (nouveaux exonérés : 285 + exonérations existantes et TH nulle : 38) qui est de 323.

Le montant des dégrèvements correspondant aux 285 foyers fiscaux s'élève à 52 176 euros.

Si ces baisses n'ont pas eu d'incidence sur les recettes communales car totalement compensées par l'État, nous n'avons pas la certitude que ces compensations et celles à venir seront réactualisées chaque année en fonction de l'indice d'augmentation des prix.

#### Recensement citoyen à 16 ans

Ce recensement OBLIGATOIRE est à faire l'année dans les trois mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité.

# Spectacles d'impro et théâtre/débats Conduites à risques et addictives



**Boussières**  
**15 Février - 20h**

Entrée  
Libre

**Montferrand-Le-Château**  
**8 Mars - 20h**



Pour les  
Jeunes

